



santé \* prévoyance \* épargne

## Avenant n° 1 au contrat n° AUD-CNV-000004

**relatif à la mise en œuvre du régime conventionnel Décès et Incapacité – Invalidité du personnel permanent cadre des entreprises relevant du champ d'application de la Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles.**

Entre

**Le Souscripteur :**

**LES ORGANISATIONS PATRONALES ET SALARIALES,**  
signataires de l'accord collectif révisant l'annexe D de la  
Convention collective du 1<sup>er</sup> janvier 1984 des entreprises  
artistiques et culturelles, mandatées par :

- Alain HERZOG, pour le collège « Employeur » ;
- Angeline BARTH, pour le collège « Salarié »

et

**L'Institution :**

**AUDIENS PREVOYANCE**

74 rue Jean Bleuzen  
92170 Vanves

Institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité  
sociale,  
représentée par :

- son Directeur général, Patrick BEZIER

Institution de prévoyance  
Autorisée sous le numéro 983 par arrêté  
ministériel du 15 novembre 1991, régie par le  
Code de la Sécurité sociale

74 rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves Cedex

[www.audiens.org](http://www.audiens.org)

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013**, il a été convenu d'apporter aux garanties « Incapacité/Invalidité » prévues au contrat ci-dessus référencé, les **modifications de cotisations** suivantes :

<b>Garanties</b>	<b>Taux de cotisations</b>	
Pour les garanties incapacité – invalidité	0,31 % sur T1	0,66 % sur T2

En conséquence, **les taux de cotisation du régime conventionnel Décès et Incapacité - Invalidité sont portés à :**

<b>Garanties</b>	<b>Taux de cotisations</b>	
pour les garanties capital en cas de décès	0,90 % sur T1	Néant
pour les garanties incapacité – invalidité	0,31 % sur T1	0,66 % sur T2
<b>Total</b>	<b>1,21 % sur T1</b>	<b>0,66 % sur T2</b>

Les autres dispositions du contrat précité demeurent inchangées.

Fait à Vanves, en deux exemplaires, le 17 mai 2013.

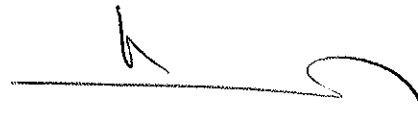
**Pour l'Institution,**

Patrick BEZIER



**Pour le Souscripteur,**

Alain HERZOG



Angeline BARTH

